

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À BIGUGLIA

RESIDENCE U PALAZZU

3 avril 2024 - Biguglia



Contacts Presse

Eva Buresi, chargée de communication SYVADEC
07 76 58 95 80

catherine.vernaz@syvadec.fr

Pauline Marchioni, cheffe de projet Observatoire et Adhérents SYVADEC
06 18 40 18 87

pauline.marchioni@syvadec.fr

Magali Della Vecchia, responsable service gestion et tri des déchets CC Marana Golo
04 95 38 00 89

m.dellavecchia@maranagolo.fr

Installation d'un composteur partagé à Biguglia

Alors que le tri des déchets alimentaires est désormais obligatoire, le SYVADEC et les intercommunalités poursuivent leur mobilisation dans le cadre du plan compostage pour valoriser localement cette ressource jusque-là peu exploitée.

Objectif : mettre à disposition de chaque foyer insulaire les moyens nécessaires pour trier à la source leurs biodéchets.

Dans cette perspective, le SYVADEC et la Communauté de Communes Marana Golo ont installé le 3 avril 2024, un composteur partagé à Biguglia, résidence U Palazzu, avec le soutien de l'État (à travers le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) et de l'ADEME.

Cet équipement de proximité permettra aux habitants de la résidence de trier leurs biodéchets : restes et préparations de repas ; marc de café et filtres ; sachets de thé et d'infusion ; serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs ; fleurs fanées...

Ils seront ainsi transformés en un compost de qualité, qui pourra être récupéré gratuitement et utilisé comme engrais pour les jardins et les plantes.

La plateforme de compostage desservira une quarantaine de foyers et traitera près de 2 tonnes de biodéchets par an.

Le compostage partagé est une solution de tri à la source particulièrement adaptée à l'habitat collectif (immeubles, quartiers, centres de village). Il contribue aussi à renforcer le lien social entre les habitants, qui se retrouvent autour d'un projet commun, propice aux échanges et rencontres.

Les futurs usagers du composteur partagé de la résidence ont été invités à participer à son installation. À cette occasion, un bioseau leur a été remis ainsi qu'un mode d'emploi. Ils ont également pu bénéficier d'une formation et de conseils dispensés par les agents de la Communauté de Communes et l'animateur compostage du SYVADEC.

Le SYVADEC a acheté et installé le composteur partagé. La Communauté de Communes Marana Golo veillera à son bon fonctionnement ainsi qu'au processus de compostage et répondra aux questions des utilisateurs.

N.B. : Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de l'installation et qui souhaitent utiliser le composteur partagé peuvent s'adresser à la Communauté de Communes Marana Golo pour obtenir le matériel et toutes les informations utiles (tél : 04 95 38 00 89 / 06 58 31 10 29).

Le modèle de composteur partagé de Biguglia, comme tous ceux qui seront implantés en Corse en 2024, a été élaboré par le SYVADEC en concertation avec les intercommunalités. Il est fabriqué par une entreprise située en Plaine Orientale.

2 autres plateformes ont été installées en 2024

6 plateformes de compostage partagé étaient déjà en service depuis 2020. À ce jour, le territoire de la Communauté de Communes Marana Golo compte 9 sites de compostage partagé.

La politique biodéchets de l'intercommunalité Marana Golo

La Communauté de Communes Marana Golo s'est engagée à apporter une solution à chaque foyer vivant sur son territoire pour traiter ses biodéchets. Actuellement, la CCMG privilégie le compostage de proximité, c'est-à-dire la distribution de composteurs individuels et l'installation de composteurs partagés en partenariat avec le SYVADEC. En effet, il s'agit de la solution la moins onéreuse pour la collectivité.

À ce jour, 3 487 composteurs ont été distribués sur le territoire de la CC Marana Golo (3 246 composteurs de jardin et 241 lombricomposteurs).

34 % de la population dispose aujourd'hui d'une solution de compostage.

De plus, une expérimentation sur la collecte en porte-à-porte des biodéchets est en cours depuis juin 2023 auprès des particuliers à Biguglia, Borgo et Lucciana. Elle est actuellement dans sa phase d'évaluation. Une borne à biodéchet a également été installée à titre expérimental à Biguglia.

Par ailleurs, la CCMG, s'est engagée dans l'étude régionale pour l'optimisation du service de collecte et la mise en place de la redevance spéciale. À l'issue de cette étude et des évaluations de ses expérimentations, le scénario le plus adapté sera choisi afin d'assurer le meilleur maillage pour le traitement des biodéchets en fonction des différentes typologies d'habitat.

En 2023, la collecte des biodéchets a représenté 338 tonnes et le compostage individuel et collectif 378 tonnes.

Le compostage en Corse

En collaboration avec les intercommunalités, le SYVADEC favorise le compostage individuel et collectif partout et pour tous, en vue de détourner le plus possible les biodéchets de l'enfouissement.

73 composteurs partagés ont été installés en Corse à ce jour. Il est prévu d'en implanter au total 340 d'ici fin 2024.

Plus de 46 000 composteurs individuels ont été distribués gratuitement à ce jour. Les objectifs régionaux ont été atteints fin 2023. Les distributions se poursuivent toutefois jusqu'en juin 2024 dans les territoires qui n'ont pas encore atteint leur objectif d'équipement.

En complément de l'équipement en composteurs, le plan biodéchets comporte un volet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires de Corse avec les dispositifs Ecoscola/Ecoculleghju/EcoLiceu, ainsi que la création de bioplateformes de compostage pour le traitement des biodéchets issus des collectes séparées effectuées par les intercommunalités. Deux bioplateformes gérées par le SYVADEC et deux privées sont actuellement en fonctionnement en Corse, et le SYVADEC porte 4 autres projets à Monte, Sisco, Belgodère et Aleria.

En Corse, le compostage de proximité permet aujourd'hui de détourner 15 kg/hab./an de biodéchets soit 2 % de la production totale annuelle de déchets ménagers. Si l'on y ajoute les collectes, qui représentent 11 kg/hab./an, ce sont au total **26 kg/hab./an de biodéchets** qui peuvent être valorisés, soit 4 % des déchets ménagers produits annuellement.

Le financement du plan régional de compostage

D'un montant prévisionnel de 1,2 M€, le plan régional de compostage 2018-2024 est financé avec une contribution de l'État à hauteur de 600 000 € (50 %) et de l'ADEME à hauteur de 349 500 € (29,12 %), le solde soit 250 500 € (20,88 %) étant financé par le SYVADEC.

CHIFFRES-CLÉS EN CORSE

- 46 283 composteurs individuels
- 73 composteurs partagés
- 2 bioplateformes de compostage SYVADEC et 4 en projet
- 1 habitant sur 3 dispose d'une solution de compostage
- 5 000 t de biodéchets détournées de la poubelle grâce au compostage en 2023
- 3 700 t de biodéchets collectées séparément en 2023
- Les biodéchets représentent $\frac{1}{4}$ de la poubelle soit 100 kg/hab./an à trier à la source

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires pour assurer ensemble le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il agit pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention auprès du grand public.